

Comprendre les enjeux de l'autorité parentale pour un meilleur accompagnement des enfants - 1 jour (7H00)

Objectifs opérationnels de formation – Compétences visées

- Différencier filiation et autorité parentale
- Connaitre les restrictions à l'autorité parentale
- Savoir qui a le droit de décider pour un enfant

Programme

Qu'est-ce que la filiation ? Comment établit-on la filiation; à quel moment; quelles sont les conséquences de l'établissement d'une filiation pour l'enfant et pour ceux qui l'établissent.

- **L'autorité parentale** : en relation avec la Convention internationale des droits de l'enfant, que regroupe l'autorité parentale et quelles sont les conséquences pour l'enfant.
- **Les atteintes à l'autorité parentale** : du contrôle administratif au retrait de l'autorité parentale, qui décide pour l'enfant ? Pour combien de temps ? Quel est le statut de l'enfant ?
- **Étude de cas et analyse de situations concrètes, travail en ateliers** : Présentation de situations diversifiées (placement, adoption, etc.) En atelier : Mise en situation des participants pour prendre des décisions en tenant compte des enjeux juridiques et éthiques.

Méthodes pédagogiques et techniques

Pédagogie active centrée sur les stagiaires, organisée à partir d'apports théoriques, quizz, étude d'au moins une situation, ainsi que d'analyse des pratiques.

Évaluations

Evaluation individuelle à l'entrée de la formation, à chaud, évaluation de la satisfaction. Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.



Durée : 1 jour (7 heures)

Prérequis : avoir une expérience professionnelle auprès d'enfants

Public : professionnel·les des ESSMS, de la protection de l'enfance et Assistants Familiaux intervenant auprès d'enfants. Jusqu'à 12 personnes.

Format(s) : INTRA et INTER

Tarif : nous consulter

Date et lieu à convenir